



commune de

Walincourt-Selvigny

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2026

Date de la convocation :

24/06/2026

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 19

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

Etaient présents : Pascale BENGIN, Peggy BOQUILLON, Laurent BRISSON, Bruno CASEZ, Alain COYOT, Isabelle GALLOIS, Virginie GONCALVES, Maïté LEFEBVRE, Chantal MAILLY, Jérôme MELI, Mathieu WARENGHEM, Yves WAYEMBERGE, Maxime DESSAINT, Nadine PRUVOT.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Didier BEAUVILLAIN à Yves WAYEMBERGE, Laurent HUTIN à Jérôme MELI, Agnès PETYT à Maïté LEFEBVRE, Michel PETYT à Bruno CASEZ, Floriane THIELAIN à Isabelle GALLOIS.

Quorum : fixé à 10 membres présents, **atteint**

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ.

Objet de la délibération : MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.

Numéro de la délibération : délibération 2026-043

Le Plan Communal de sauvegarde (PCS) contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Même s'il n'est pas obligatoire pour une commune de notre taille, il est d'intérêt général et d'utilité publique, car ce document constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de la gestion des situations de crise.

La commune a adopté son PCS le 25 février 2025. Suite au renouvellement général du conseil municipal, il est nécessaire de mettre à jour la cellule de commandement.

Par vote à main levée, **le conseil municipal VALIDE la modification de la cellule de commandement du PCS comme suit :**

Mairie

Place Jean Jaurès

59127 Walincourt-Selvigny

☎ 03.27.82.70.37

📠 03.27.78.81.81

✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Site internet : <http://walincourt-selvigny.fr>

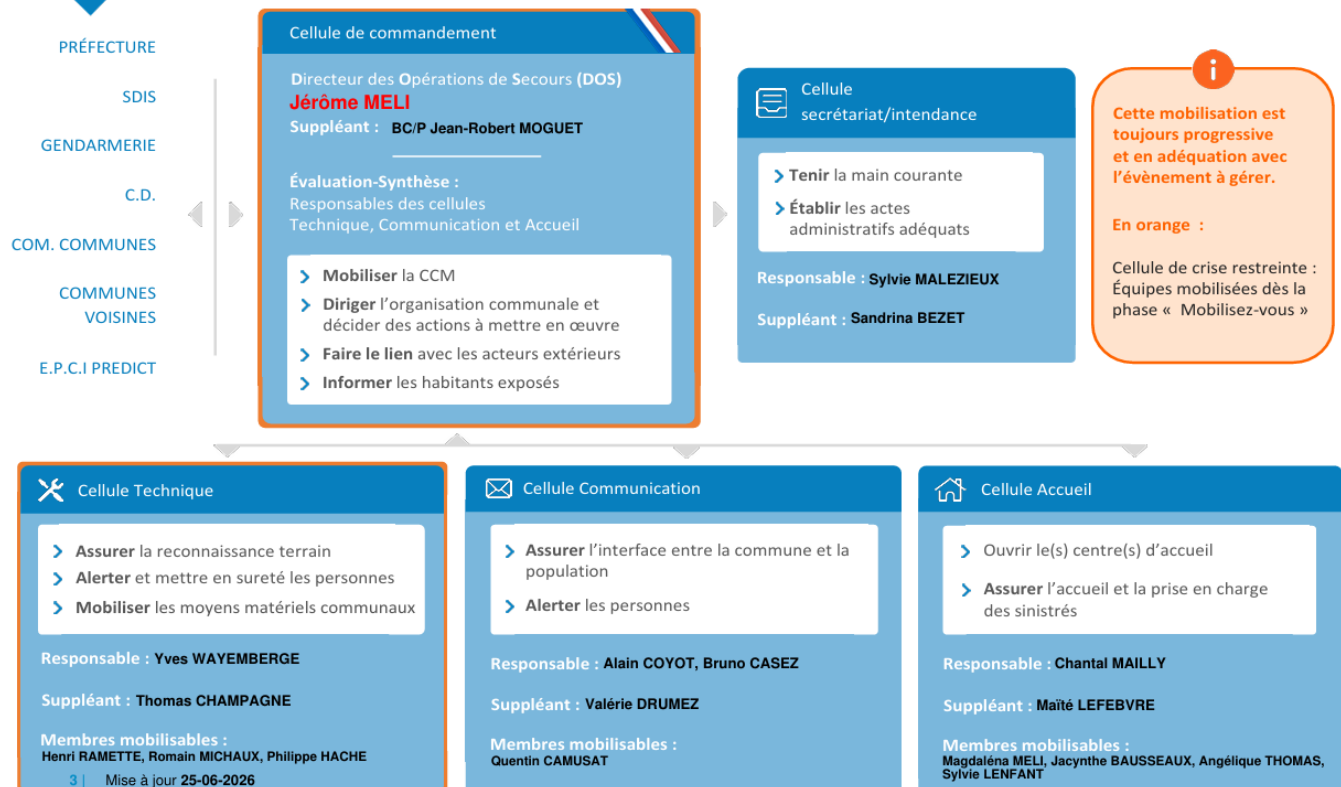


c o m m u n e d e

Walincourt-Selvigny



ORGANISATION DE MON ÉQUIPE MUNICIPALE (C.C.M.)



Résultat du vote : POUR à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
 Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,
 Jérôme MELI .

Acte rendu exécutoire par sa publication
 et sa transmission en Sous-Préfecture
 de Cambrai le 02/07/2026.

Le secrétaire de séance,
 Bruno CASEZ.